

Rapport d'activité 2007



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX



RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE
DÉPARTEMENT DES INSTITUTIONS
POLICE CANTONALE

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2007

TABLE DES MATIERES

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2007	1
TABLE DES MATIERES	1
Remarques liminaires	1
A propos de la nouvelle statistique policière de la criminalité (SPC)	2
Déclenchement, coordination, mise en place et conduite du dispositif OSIRIS	3
Gestion des grands événements par la mise sur pied des conditions de sécurité	4
Emission et traitement des amendes d'ordre et des contraventions	5
Gestion (prévention, interpellation, prise de mesures conservatoires et enquêtes) des infractions relevant de l'atteinte au patrimoine	7
Gestion (prévention, interpellation, prise de mesures conservatoires et enquêtes) des infractions relevant de l'atteinte à l'intégrité corporelle (y compris sexuelle)	9
Gestion (prévention, interpellation, prise de mesures conservatoires et enquêtes) des autres infractions	11
Maintien de la sécurité et de l'ordre publics par des actions de prévention, de répression et par des interventions	12
Garantie de la sécurité du milieu international et de la protection de l'Etat	17
Exécution des tâches relatives à la police des étrangers	18
Renseignements et traitement des demandes émanant du public	19
Recrutement, formation, soutien et systèmes d'information	20
Divers indicateurs statistiques	23
Total des infractions 2007 au code pénal, y compris les tentatives	23
Arrestations selon le type et la source légale	24
Total des accidents 2007 – page de synthèse	26
Effectifs de la Police et heures supplémentaires (solde cumulé)	27
Usage de la contrainte par la force publique et principaux types d'intervention	28
Plaintes pénales contre des policiers	28

Remarques liminaires

Le présent rapport donne une vue de l'activité de la police durant l'année 2007, en suivant comme en 2006 la structure du rapport de gestion du Conseil d'État, construite selon les prestations de GE-Pilote.

L'option retenue consiste à mettre en évidence un certain nombre d'éléments marquants, qu'il s'agisse de l'activité 2007 ou des perspectives 2008 – 2009. De ce fait, les quatorze prestations de GE-Pilote ne sont pas présentées ou développées de la même manière.

Autre évolution par rapport aux éditions précédentes, les données statistiques portent à la fois sur la statistique policière de la criminalité, sur la statistique des accidents de la circulation, ainsi que sur des données décrivant l'activité. Le volume de ces données est dans le présent rapport fortement réduit.

Les données complètes – ainsi que le présent Rapport d'activité 2007 – sont consultables sur le site internet de la police (<http://www.ge.ch/police/a-votre-service/statistiques/>) :

- ✓ Rapport d'activité 2007 – données statistiques
- ✓ Statistique des accidents de la circulation 2007
- ✓ Statistique policière de la criminalité 2007 (SPC)

Relevons que les données disponibles dès le 8 juillet 2008 sur le site internet feront l'objet de complément au cours des prochains mois.

A propos de la nouvelle statistique policière de la criminalité (SPC)

La première édition nationale de cette nouvelle statistique confiée à l'Office fédéral de la statistique (OFS) sera publiée en 2010. Genève a fait partie des premiers cantons à franchir le pas de cette réforme, en publiant les données 2006 selon les normes de l'OFS. L'année 2007 peut être comparée à 2006. Dans un nombre limité de cas, il est également possible de faire des comparaisons sur de plus longues périodes.

Genève, juillet 2008



Déclenchement, coordination, mise en place et conduite du dispositif OSIRIS

De par la loi, il incombe à la police de coordonner les préparatifs nécessaires à la mise en place du dispositif OSIRIS. Cette mission implique les services du canton, les appuis de la Confédération, voire les appuis transfrontaliers. Ces 20 dernières années, des situations infra catastrophes se sont produites à plusieurs reprises nécessitant la mise en place, pour le moins, des organes de conduite du plan OSIRIS aux fins d'analyser la situation, de prendre les mesures d'urgence, de déterminer les procédures de suivi et d'assurer une information uniforme de l'échelon politique et de la population.

Il convient de dissocier des catastrophes, les grands événements nécessitant la mise sur pied totale ou partielle du plan OSIRIS aux fins d'assurer les tâches de « sécurité civile ».

Evénements, réalisations 2007 ...

Mars. Révision avec l'état-major cantonal genevois (EM cant li ter) des objectifs OGBE (Ouvrage destiné à Garantir les Besoins Existentiels) dans le cadre de la défense générale : inventaire de tous les ouvrages vitaux pour la population (centres de télécommunication, centrales électriques, stations de pompage d'eau, barrages, etc.).

Dossier « pandémie de grippe aviaire ». 11 juin : approbation par le Conseil d'Etat du concept opérationnel, incluant les mesures d'éloignement social sur la base des concepts de tous les partenaires genevois en coordination avec les cantons de Vaud et du Valais et les départements français de l'Ain et de la Haute-Savoie.

A partir d'août : préparation du plan de vaccination pré-pandémique pour le canton de Genève (encore en cours).

Exercice. Octobre (24-25) : FORMATION DUE. Exercice de coordination des états-majors de la région territoriale 1 (reg ter 1 – armée) et cantonaux en cas de crise (OSIRIS), concernant l'appui subsidiaire de l'armée lors d'une pandémie *influenza*.

POLYCOM. POLYCOM est le réseau radio proposé par la Confédération qui relie entre elles toutes les autorités et organisations responsables de la sécurité et du sauvetage. Ce réseau dans sa configuration cantonale (15 canaux) est en construction et sera disponible fin 2008 ou début 2009. Dans l'intervalle, les gardes-frontière, opérateurs du réseau POLYCOM actuel, mettent à disposition une ressource (équivalent d'un canal) couvrant l'ensemble du canton de Genève. Ainsi, la Police avec ses partenaires (ASM, Sauveteurs Auxiliaires et Armée) utilisent le réseau POLYCOM pour la gestion de la circulation lors de grands événements (notamment lors de l'EURO 08). Une centaine de radios équipe les agents sur le terrain, répartis sur l'ensemble du canton. Ce dispositif est également disponible en cas de problème majeur sur le réseau radio actuel.

... Perspectives 2008 - 2009

Pandémie de grippe aviaire : finalisation du plan de vaccination pré-pandémique.

POLYCOM. Mise en production 2^{ème} semestre 2008.

Exercice. MIKADO (25 – 30 novembre) : organisé par la région territoriale 1 (armée) visant à travailler la collaboration entre cette dernière et les états-majors civils (dispositif OSIRIS) et militaires cantonaux. Cet exercice constitue une suite logique du précédent (ZEUS) mené par l'armée en 2006. Il impliquera les sept cantons romands.

Gestion des grands événements par la mise sur pied des conditions de sécurité

La sécurité des grands événements incombe de par la Constitution suisse aux forces de police du canton sur lequel ces derniers se déroulent. Par conséquent, la police genevoise doit également assurer la sécurité des événements se déroulant sur sol genevois à l'invitation de la Confédération (exemples : Geneva 2000, SMSI notamment), des événements qui découlent de la présence des organisations internationales à Genève (grandes manifestations), ou encore ceux d'origine festive ou sportive.

En règle générale, ces événements impliquent la totalité des forces de police genevoises (déduction faite du personnel affecté aux tâches courantes), l'appui de l'armée et pour les événements extraordinaires, l'appui des forces de polices des cantons suisses.

Les prestations fournies doivent garantir le bon déroulement des événements organisés sur le sol genevois, tout en offrant à la population locale le standard de sécurité nécessaire, en minimisant les nuisances pour cette dernière.

Cette prestation se distingue par la nature, la portée ponctuelle et extraordinaire des événements, des autres prestations, en particulier la prestation visant à « assurer la sécurité du milieu international ».

Evénements, réalisations 2007 ...

Dans ce domaine, les activités ont concerné pour l'essentiel le monde du football :

EURO 08 : mise en place d'un Etat-Major de coordination cantonal, respectivement d'un Etat-Major de coordination intercantonal, définition des missions supra-cantoniales et détermination en besoin de forces étrangères. Dans ce contexte, et plus généralement en matière de lutte contre le hooliganisme lors de matchs à risque (football, hockey), accès à HOOGAN, base fédérale de données suite à la nouvelle loi LMSI I (Loi fédérale instituant des mesures visant au maintien de la sûreté intérieure en matière de violence lors de manifestations sportives). Sélection et formation des *spotters light*. Exercices pour la gestion des supporters dans les infrastructures et les transports publics.

22.08.2007 : match « test » Suisse – Pays-Bas au stade de Genève avec la collaboration de policiers et de spotters bataves et une évaluation « peer review » sous l'égide de l'Union européenne.

A noter également les deux matchs de coupe UEFA : Sion – SV Ried et Sion – SK Galatasaray (considéré à risque).

Mesures LMSI. Dans le cadre des mesures contre le hooliganisme, les mesures suivantes ont été prises contre des supporters de football : 9 interdictions de stade et 3 interdictions de périmètre (Genève) et contre des supporters de hockey : 7 interdictions de patinoire (Genève).

WEF 07. 22 – 28 janvier : engagement dans les Grisons, dans le cadre du GMO (groupe romand de maintien de l'ordre) et à Genève.



... Perspectives 2008 - 2009

WEF 08 : 21 – 28 janvier. Soutien à la Police cantonale bernoise lors de la manifestation du 26 en ville de Berne.

EURO 08 : Animations et écrans géants du 7 au 29 juin 2008. Matches à Genève les 7 (Portugal – Turquie), 11 (République Tchèque – Portugal) et 15 juin 2008 (Turquie – République Tchèque).

WEF 09 : 20 – 27 janvier.

TELECOM 2009 : 05 – 09 octobre.

Emission et traitement des amendes d'ordre et des contraventions

L'émission des amendes d'ordre relève des dispositions liées à la LCR (Loi sur la Circulation Routière) et ses dispositions connexes. Il s'agit pour une part d'une activité répressive – contrôle du stationnement, respect de la signalisation routière et contrôle de la vitesse et dénonciation des infractions par exemple lors d'accidents (y compris contraventions). A cet aspect répressif s'ajoute un élément essentiel qui relève de la prévention ou de la dissuasion. La police émet d'autres contraventions qui relèvent du code pénal, des dispositions pénales d'autres lois fédérales (loi sur les stupéfiants, sur le séjour et l'établissement des étrangers, sur l'AVS, etc.) ou de dispositions cantonales (loi pénale genevoise et règlements connexes : par exemple bruit, mendicité).

Le traitement subséquent du constat de l'infraction (taxation et recouvrement) incombe en particulier au service des contraventions. Ce service traite des contraventions émanant d'autres services de l'Etat et d'autres collectivités publiques, en particulier les communes.

Evénements, réalisations 2007 ...

Acquisition d'un radar supplémentaire « feux – vitesse », installation de quatre nouveaux radars et adaptation de 17 autres radars (vitesse) aux appareils numériques de mesure. L'amélioration de la qualité des photos et l'augmentation du nombre de photos prises ont eu pour conséquence une nette augmentation des procédures.

Contrôle automatique du trafic

	2005	2006	2007	variation 2007 / 2006
Véhicules contrôlés <i>(radars fixes et mobiles, signaux lumineux)</i>	38'976'504	35'848'837	33'338'331	-7.0%
Véhicules en infraction <i>(idem)</i>	120'110	184'059	234'884	27.6%
% de véhicules en infraction	0.31%	0.51%	0.70%	

Les recettes totales du service des contraventions augmentent fortement par rapport à 2006. Cet accroissement traduit deux phénomènes : d'une part, un gonflement anormal dû au rattrapage de 2006, consécutif à l'introduction des radars numériques et, d'autre part, un accroissement ordinaire de la production d'amendes, dû aux installations de radars numériques, traitées désormais sans retard et sans personnel supplémentaire.

Service des Contraventions. Amendes d'ordre et contraventions

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	variation 2007 / 2006
Amendes d'ordre	455'452	408'396	316'588	327'969	371'993	389'091	463'568	19.1%
Contraventions	187'517	184'535	223'044	262'088	289'320	277'176	334'171	20.6%
Recettes totales	50'413'954	47'283'433	43'926'890	40'926'200	43'658'320	43'520'479	62'140'124	42.8%

Projet SYCOTRIN : refonte totale des systèmes radars visant à la transmission des données depuis les emplacements radar au poste de la brigade du trafic (BTR), par fibre optique ou UMTS (WIFI). Lecture et transfert automatiques des données sur le système de gestion des infractions. Sa réalisation est indispensable tant pour la Gendarmerie que pour le service des contraventions, afin de réduire les doubles saisies, les retards dans les envois des procès-verbaux d'infraction, et afin d'assurer un traitement régulier des infractions.

... Perspectives 2008 - 2009

SYCOTRIN. Ce projet sera retravaillé sous la forme d'un projet d'infrastructure et non pas un projet de système informatique. En effet, la part destinée à la réalisation des lignes de réseau et du génie civil s'y rapportant, est bien plus coûteuse que le système d'information lui-même. En conséquence, le projet SYCOTRIN a été sorti du cursus ordinaire des projets informatiques. Il sera repris sous une autre forme à partir de septembre 2008.

Gestion des amendes d'ordre et contraventions : MICADO. Un projet de loi de bouclage de la loi N° 8316 ouvrant un crédit d'investissement pour la refonte de l'application de gestion des amendes d'ordre et des contraventions est en cours de finalisation.

Gestion (prévention, interpellation, prise de mesures conservatoires et enquêtes) des infractions relevant de l'atteinte au patrimoine

Selon l'art. 3, al. 1, let a de la Loi sur la police (F 1 05 - LPol), le corps de police est chargé de la police judiciaire. La mission de police judiciaire concerne l'ensemble des policiers et un certain nombre de collaborateurs administratifs. Les articles 106A, 107 et 108 du code de procédure pénale (E 4 20), lorsqu'ils dénomment la police judiciaire, doivent donc être entendus en termes de mission ou de prestation et non pas en termes organisationnels.

La présente prestation porte sur les atteintes au patrimoine qui correspondent en moyenne au 80% des infractions connues ou reportées à la police. Ces atteintes concernent les articles 137 à 172ter du code pénal (Titre deuxième : Infractions contre le patrimoine), à l'exclusion du brigandage (vol avec violence, article 140) traité dans le cadre des atteintes à l'intégrité corporelle. S'y ajoutent en revanche les incendies intentionnels (article 221 du Titre septième : crimes ou délits créant un danger collectif).

La prestation englobe les activités de prévention et lors de la survenance d'un événement, l'ensemble du processus, dès l'annonce de l'événement à sa dénonciation à la justice, en passant par les constats et prélèvements sur les lieux (cas échéant), l'enregistrement de la plainte ou de la dénonciation, les mesures d'enquêtes, le signalement RIPOL (personnes, signalements, véhicules, bijoux et autres objets recherchés) et auditions des auteurs présumés et des témoins.

Événements, réalisations 2007 ...

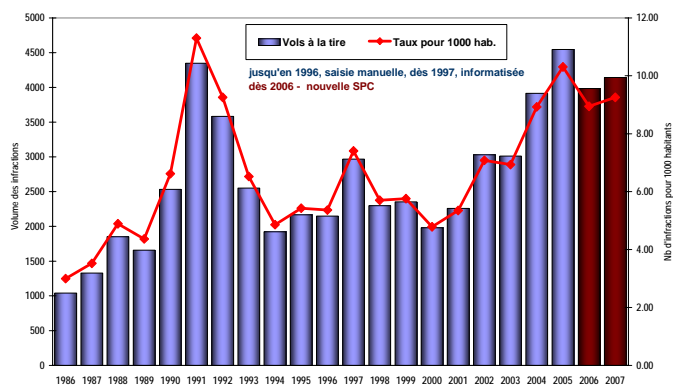
En 2007, les infractions contre le patrimoine ont représenté le 81% (82.5% en 2006) du total des infractions au code pénal. Elles sont globalement stables par rapport à l'année précédente. Les vols de véhicules sont en recul, tandis que les vols dans (avec ou sans effraction) et sur les véhicules sont stables. Les vols sur la voie publique, notamment à la tire et à l'astuce, se situent dans la tendance à la hausse des années précédentes (voir les graphiques ci-dessous).

Diverses mesures ont été prises :

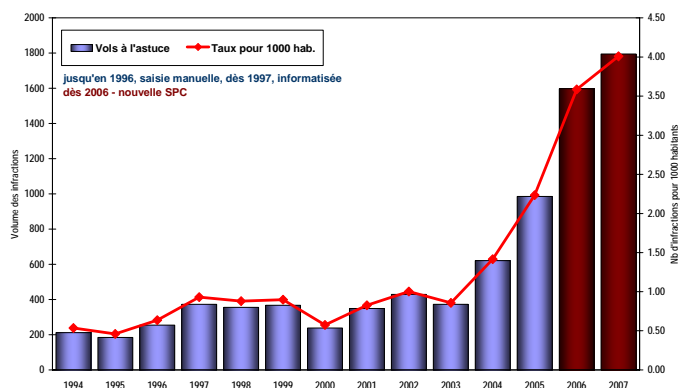
- ✓ Opération KARAOKE (fin décembre 2006 et début 2007) : secteur des Acacias en lien avec les perturbations générées notamment par la présence de nombreux établissements publics ;
- ✓ Opération GELATI (juin – juillet) : patrouilles visibles sur les quais et le jardin anglais ;
- ✓ Pré-Fêtes, Fêtes de Genève et Lake Parade : dispositif de sécurité visible, couplé à des patrouilles de police judiciaire ;
- ✓ Opération PALETTES (juin – novembre 2007) : opération de visibilité dans ce quartier, d'îlotage et de proximité, en coordination avec des partenaires sociaux ;
- ✓ nombreuses patrouilles et interventions de la police judiciaire (PJ) dans le cadre des cambriolages « gens du voyage » ;
- ✓ opérations concernant les vols « à la Zizou », à la tire (pickpockets), à l'astuce (en détournant l'attention de la victime, notamment dans les centres commerciaux), menées par la PJ en collaboration avec les autres services de la police ;
- ✓ prévention par des patrouilles pédestres et motorisées dans l'enceinte de l'aéroport et sur le secteur extérieur.

En matière de vols dans et sur les véhicules, on relèvera les résultats positifs enregistrés par le groupe spécialisé chargé de ces enquêtes judiciaires, avec l'élucidation des vols d'airbags et de phares au xénon (plus de 300 cas dans une double arrestation).

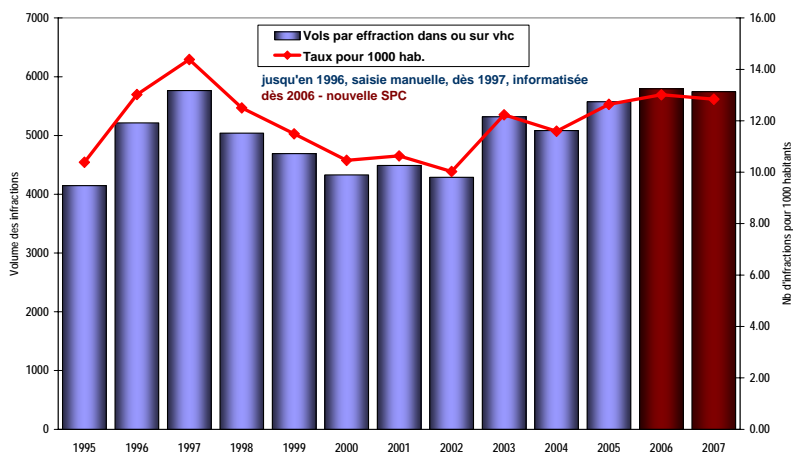
Evolution des vols à la tire



Evolution des vols à l'astuce



Evolution des vols sur et dans véhicules



... Perspectives 2008 - 2009

Afin de mieux répondre aux constats ci-dessus, les axes principaux sont les suivants :

- ✓ mise en œuvre tout au long de l'année, d'actions de sécurité publique visibles selon l'analyse régulière de situation ;
- ✓ poursuivre et renforcer les activités des groupes spécialisés PJ (groupes TIRE, INCENDIE, Véhicules Volés, etc.) ;
- ✓ améliorer les synergies entre les services opérationnels et mettre sur pied des opérations communes ;
- ✓ augmenter les actions préventives ciblées selon le type de vols et les lieux de commission (par exemple lors des prochaines Fêtes de Genève).

Gestion (prévention, interpellation, prise de mesures conservatoires et enquêtes) des infractions relevant de l'atteinte à l'intégrité corporelle (y compris sexuelle)

Pour les dispositions légales, se reporter à la prestation précédente.

La présente prestation porte sur les infractions contre la vie et l'intégrité corporelle (articles 111 à 136 du code pénal – Titre premier du CP – y compris le brigandage (vol avec violence, article 140 relevant du Titre deuxième : infractions contre le patrimoine) et les infractions contre l'intégrité sexuelle – articles 187 à 200 du Titre cinquième).

La prestation englobe les activités de prévention et lors de la survenance d'un événement, l'ensemble du processus, dès l'annonce de l'évènement à sa dénonciation à la justice, en passant par les constats et prélèvements sur les lieux (cas échéant), l'enregistrement de la plainte ou de la dénonciation, l'audition de la victime selon les normes « LAVI », les mesures d'enquêtes, le signalement RIPOLE et auditions des auteurs présumés et des témoins.

Evénements, réalisations 2007 ...

Atteintes à l'intégrité corporelle. En matière de brigandages, on relèvera six hold-up et tentatives (visant des banques, postes et bijouteries) et dix car-jacking, dont cinq tentatives (24 affaires en 2006). Ce dernier type d'agression violente est en diminution, inversant la tendance des années précédentes.

Pour les homicides et les lésions corporelles, se reporter aux graphiques ci-dessous. A noter l'augmentation continue des lésions corporelles, tandis que 5 des 6 homicides ont été résolus.

Atteintes à l'intégrité sexuelle. Dès juillet, mise en œuvre des nouvelles directives du Procureur Général en matière d'audition des enfants victimes d'abus sexuels (EVAS) qui clarifient le rôle de l'enquêteur et du psychologue.

Formation pour la brigade des mineurs et des mœurs sur l'audition des mineurs victimes d'abus sexuels.

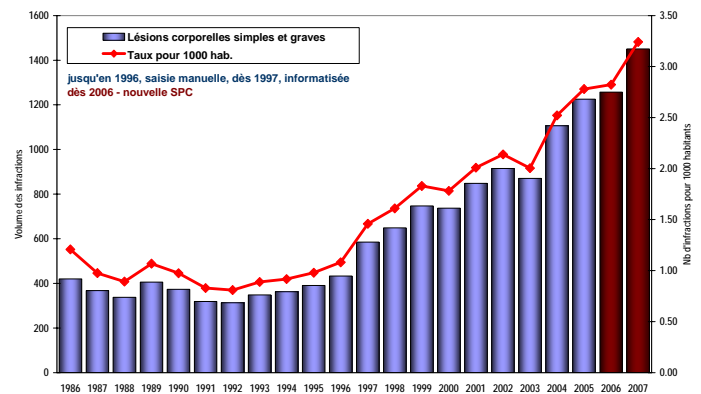
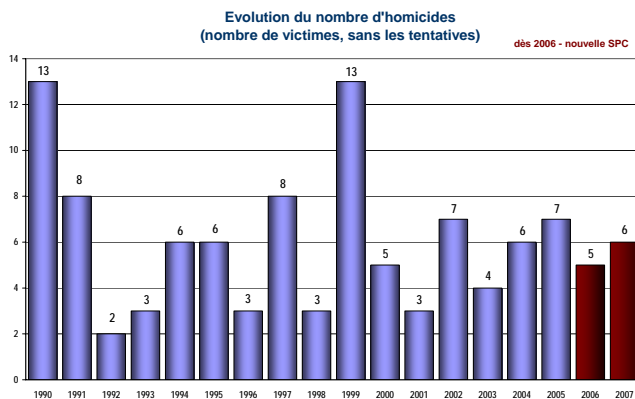
Qu'il s'agisse d'atteintes à l'intégrité corporelle ou sexuelle, les dispositifs d'enquêtes et d'aide à la victime sont particulièrement sensibles. En 2007, la cellule d'intervention psychologique « Agpsy-Police » est intervenue 92 fois (94 en 2006) en apportant un soutien psychologique aux victimes, proches ou témoins (323 bénéficiaires ; 281 en 2006). La cellule « Psyau » (psychologues spécialisés dans les auditions d'enfants) a participé à 216 (145 en 2006) auditions de victimes mineures.

Les opérations déjà mentionnées et que nous rappelons contribuent également à la prévention d'infractions à l'intégrité corporelle.

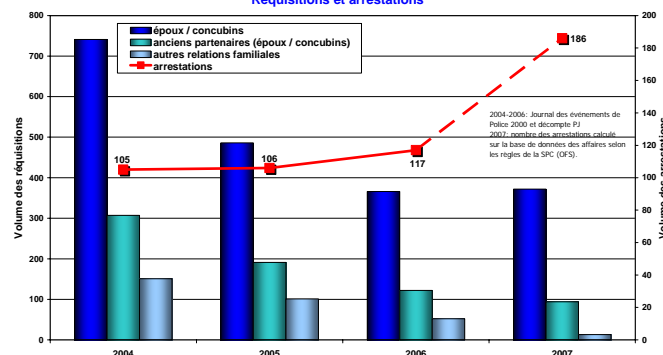
- ✓ Opération KARAOKE (fin décembre 2006 et début 2007) : secteur des Acacias en lien avec les perturbations générées notamment par la présence de nombreux établissements publics ;
- ✓ Opération GELATI (juin – juillet) : patrouilles visibles sur les quais et le jardin anglais ;

- ✓ Pré-fêtes, fêtes de Genève et Lake Parade : dispositif de sécurité visible, couplé à des patrouilles de police judiciaire ;
- ✓ Opération PALETTES (juin – novembre 2007) : opération de visibilité dans ce quartier, d'ilotage et de proximité, en coordination avec des partenaires sociaux.

Evolution des lésions corporelles



Violences domestiques 2004 - 2007
Réquisitions et arrestations



Violence domestique. Depuis le 1^{er} décembre, mise en œuvre d'une procédure visant à améliorer la capacité de détection des cas de violence domestique. Il s'agit, lors de chaque appel ou réquisition relevant de cette thématique, d'en reconstituer l'éventuel historique et de déclencher, au besoin, une enquête judiciaire. Les rapports à ces différentes étapes font l'objet d'une transmission au Parquet. L'effet de cette nouvelle procédure sera plus visible sur le bilan 2008 des réquisitions. Les arrestations s'inscrivent clairement à la hausse, en partie en raison de la clarification conceptuelle liée à la nouvelle SPC (se reporter au graphique ci-dessus). Pour d'autres indicateurs, se reporter au Rapport d'activité 2007 – données statistiques.

... Perspectives 2008 - 2009

Violence domestique. Bilan en cours de l'expérience de l'amélioration de la détection et pérennisation de la procédure. Collaboration avec le Parquet et avec le délégué à la prévention de la violence domestique pour renforcer la prise en charge partenariale de ce phénomène.

Gestion (prévention, interpellation, prise de mesures conservatoires et enquêtes) des autres infractions

La présente prestation porte sur les infractions du code pénal non couvertes par les prestations « atteintes au patrimoine » et « atteintes à l'intégrité corporelle et sexuelle ». Elle concerne également les dispositions pénales d'autres lois fédérales (Loi sur les stupéfiants, loi sur l'AVS, etc.).

La prestation englobe les activités de prévention et lors de la survenance d'un évènement, l'ensemble du processus, dès l'annonce de l'évènement à sa dénonciation à la justice, en passant par les constats et prélèvements sur les lieux (cas échéant), le séquestre et la transmission de la drogue saisie par exemple, l'enregistrement de la plainte ou de la dénonciation, les mesures d'enquêtes, le signalement RIPOL (personnes recherchées) et auditions des auteurs présumés et des témoins.

Evénements, réalisations 2007 ...

Stupéfiants. Les saisies de stupéfiants effectuées dans le canton par tous les services de la police, les douanes et par la police ferroviaire – selon la nouvelle procédure entrée en vigueur durant l'année 2006 – ont légèrement reculé (3'860 saisies contre 4'063 en 2006). Répartition selon les drogues dites dures : héroïne : 42 kg (en recul de 10 kg) ; cocaïne : 133 kg (soit une augmentation de 80 kg env.) ; cannabis : 671 kg et ecstasies : 1'639 pilules. Les overdoses s'élèvent à 5 (17 en 2006, 14 en 2005).

La situation générale de la criminalité dans le domaine des stupéfiants reste inchangée. Le marché de la cocaïne est toujours tenu majoritairement par des ressortissants de l'Afrique de l'Ouest, tandis que le trafic de l'héroïne brune est le fait de personnes originaires des Balkans.

Opération CHARLES. Devant l'augmentation de la criminalité générale et de celle liée aux stupéfiants dans le secteur des Eaux-Vives par des groupes d'origine maghrébine, une opération intensive a été mise en place dès le 15.10.07, associant la police judiciaire (Task Force Drogue – pilote de l'opération, brigade des enquêtes administratives) et la gendarmerie (poste de Rive, brigade de sécurité publique et « chiens »). En deux mois, la TFD a procédé à 42 arrestations sur le secteur du Jardin anglais et des quais. 5 opérations de fouille systématique ont été menées du pont du Mont-Blanc à Baby-plage. Les observations et la collecte de renseignements ont permis de mieux connaître les habitudes de cette population et de procéder à l'arrestation de voleurs et de personnes en situation irrégulière. Parmi les 179 personnes d'origine nord-africaine, placées sous mandat d'un officier de police, 107 se sont

vues notifier des contraventions pour un montant total de plusieurs centaines de milliers de francs. Par ailleurs, des ordonnances de condamnation ont été prononcées par le Parquet.

L'action de la Task Force Drogue (TFD) se poursuit, de même que l'application des interdictions de zones, cantonales ou locales (voir également la prestation « police des étrangers »).

Mesures de contrainte

	2004	2005	2005	2006	2007	variation 2007 / 2006
Interdictions de zones	513	484	343	268	193	-28.0%
- dont interdictions zones locales	219	256	207	147	128	-12.9%
Non respect d'une AT, LSEE art. 23 a	223	264	211	273	237	-13.2%

... Perspectives 2008 - 2009

Comité stratégique drogue Police. Juin 2008 : constitution d'un comité stratégique drogue Police, afin de répondre aux sollicitations du Parquet et de l'Instruction. Piloté par le chef de la police adjoint, il rassemble en particulier les chefs des services opérationnels et le chef du commissariat. Ses objectifs sont notamment de coordonner les actions anti-drogue au sein de la police et de mener des actions de sécurité publique visibles. L'appui des partenaires locaux (OCP), fédéraux (CGFr) et français (Parquet, police et gendarmerie nationales via le CCPD) sera sollicité dans le cadre d'un plan de mesures en construction.

Maintien de la sécurité et de l'ordre publics par des actions de prévention, de répression et par des interventions

L'art. 3, al. 1, let c de la Loi sur la police (F 1 05 - LPol) charge la police, unique corps de police sur le territoire cantonal, d'assurer la tranquillité, la sécurité et l'ordre publics, notamment en matière de circulation. En matière de tranquillité publique, cela comprend toutes les interventions ou réquisitions (par ex, bruits excessifs, problèmes de voisinage) pour lesquelles la police joue son rôle de « gardienne de la paix ». La police intervient très souvent en tant qu'institution de premier recours et de permanence 24H/24.

La sécurité publique vise notamment le domaine de la sécurité routière par la prévention et l'éducation, les contrôles et les constats d'accidents (ces derniers relevant selon la gravité et les circonstances de la mission de police judiciaire), la prévention, le contrôle et la gestion de lieux centraux ou de transits (gares, aéroport, rues marchandes, etc.) ou liés à des activités particulières (banques et bijouteries par la gestion des alarmes, établissements publics, notamment nocturnes), etc.

Le maintien de l'ordre public renvoie plus particulièrement à la gestion des interventions sur la voie publique avec un dispositif ad hoc de maintien de l'ordre en lien avec des manifestations, autorisées ou non. Il a également une composante de prévention – garantir la liberté d'expression en cas de manifestation autorisée – et de sécurisation en veillant à éviter les débordements et en protégeant certains sites, notamment diplomatiques. Dans ce domaine de la sécurité et de l'ordre publics, la police agit sur le continuum que représente l'axe « prévention – dissuasion – répression ».

La mission de police de proximité joue un rôle central en matière de tranquillité et de sécurité publiques, dès lors que la compétence est souvent partagée avec d'autres intervenants publics notamment, et appelle une réponse partenariale ou coordonnée. Cette mission de police de proximité est transverse par rapport aux diverses prestations de la police, elle comprend également un volet de police judiciaire de proximité.

Evénements, réalisations 2007 ...

Opérations PrédiRe (pour prévention, dissuasion et répression) dans le cadre de la sécurité routière : cinq semaines de contrôles de circulation aux abords des écoles à chaque rentrée scolaire. Une semaine de contrôles généraux de circulation. Bilan positif en termes de visibilité et de partenariat actif avec les ASM.

Autres opérations : Respect des voies de bus au printemps (2 semaines de contrôles).

VISIROUTE : neuf semaines de contrôles de circulation de nuit (état du conducteur – permis de conduire et autres infractions), en novembre et décembre.

Accidents de la circulation. La statistique des accidents de la circulation s'inscrit dans un contexte d'augmentation de la population résidente de 0,51 % et d'une augmentation des immatriculations de 0,53 %. Le transfert modal des voitures vers les deux-roues motorisés continue.

Le nombre d'accidents par 1'000 habitants a diminué de 1,55 % en 2007. Le total des constats d'accidents établis par la Gendarmerie est en légère augmentation (2,2 %). Le nombre d'accidents avec blessé est exactement le même qu'en 2006 avec par contre, 48 personnes blessées en moins.

Quant aux accidents mortels, ils sont au nombre de quinze, un de moins qu'en 2006, avec dix-neuf victimes, soit trois de plus qu'en 2006. Deux accidents de fin d'année ont pesé lourd, en causant 3 décès chacun. (Pour plus de détails, se reporter au tableau en fin de document et à la statistique complète des accidents de la circulation.) Voici quelques faits marquants :

- sur 15 accidents mortels, 6 sont des embardées (2 voitures – 3 motos – 1 cycle) ;
- les nouveaux conducteurs sont plus souvent impliqués dans les accidents et plus souvent fautifs, entre 20 et 24 ans et dans les deux premières années de conduite ;
- le port de la ceinture de sécurité s'est amélioré. 89 personnes ne l'avaient pas crochée sur un total de 4'196 occupants de véhicules ;
- la présence de conducteurs sous l'influence de l'alcool et de la drogue reste élevée avec respectivement 576 et 38 cas découverts. Nos contrôles sont constants dans ce domaine puisque 5'383 personnes ont subi le test de l'éthylomètre en 2007 ;
- pour la seconde année consécutive, le nombre d'accidents avec vitesse excessive est en diminution (- 1,55 %).
- l'inattention reste la faute la plus présente dans un accident. Cette dernière peut signifier simplement « avoir la tête ailleurs », ou se laisser distraire de la conduite par diverses activités ;



- le nombre des accidents de la circulation survenus sur un passage pour piétons a augmenté, en passant de 89 en 2006 à 127 en 2007. A noter que lors de ces 127 accidents, 87 piétons étaient présents. Dans les 40 autres cas, ce sont des collisions entre d'autres usagers de la route.

Fêtes de Genève – Lake Parade. La plus grande fête en Suisse sur 10 jours (2 millions de pers.). De plus en plus fréquemment, les événements festifs de masse génèrent des troubles à l'ordre et à la tranquillité publics nécessitant l'engagement de forces de police.

Pour le surplus, le tableau ci-après indique les types de réquisitions relevant de la tranquillité et de l'ordre publics, stables par rapport à 2006.

Réquisitions et interventions pour tranquillité et ordre publics
Journal des événements de P2000

	2003	2004	2005	2006	2007	Variation 2007 / 2006
Affaires de circulation / navigation	8'088	8'212	9'249	9'614	10'377	7.9%
Affaires de drogue	456	611	664	666	656	-1.5%
Alarmes	1'908	2'065	1'911	1'645	1'491	-9.4%
Animal	606	596	652	700	761	8.7%
Bruit	4'878	4'560	4'925	5'111	4'733	-7.4%
Conflits	3'606	4'395	5'480	6'407	6'893	7.6%
Contrôles de personnes / véhicules	6'852	12'349	11'971	11'967	11'834	-1.1%
Disparitions	304	377	360	381	398	4.5%
Incendies	533	573	566	618	650	5.2%
Interventions dans un lieu privé	2'622	2'578	2'636	2'870	2'800	-2.4%
Interventions dans un lieu ou sur la voie publics	2'706	2'593	2'693	2'858	2'824	-1.2%
Squat	108	106	57	45	60	33.3%
Total de la sélection	32'667	39'015	41'164	42'882	43'477	1.4%

Squats. L'année 2007 a été marquée par l'évacuation sur ordre du Procureur général de plusieurs squats, dont l'historique Rhino (23.07). Cette évacuation a été précédée de celle du boulevard de la Tour au début du mois, et suivie de celles de Jaques-Dalcroze (26.08), de la rue de Saint-Jean 45 (29.08) – tentatives de nouvelles occupations – et de la Coulouvrenière (24.09). Ces interventions, couplées aux matchs de coupe UEFA et au match amical Suisse – Pays-Bas, ont signifié pour la police, et en particulier la gendarmerie, 9 interventions d'envergure sur une période de 72 jours. L'été 2007 a donc été chaud.

Palettes. (Juin – novembre 2007) : opération de visibilité dans ce quartier, d'ilotage et de proximité, en coordination avec des partenaires sociaux.

Intervention à la prison de Champ-Dollon (27.08), suite à une émeute. A permis de valider le concept d'intervention et les actions de formation réalisées en 2006.

Prostitution. L'augmentation du nombre de prostituées recensées se poursuit : 2004 : 774 ; 2005 : 1'186 ; 2006 : 1'497 et 1'804 en 2007. Ce nombre est susceptible d'augmenter encore avec l'extension des accords bilatéraux avec l'UE à de nouveaux pays.

Palais de Justice. Surveillance des sessions des différentes cours pénales : 450 hommes engagés pour un total de 3'779 heures. Ce temps pourrait augmenter fortement avec l'application du nouveau code de procédure pénale.

PROXIPOL – police de proximité. Assises de la Sécurité publique (06.02) à l'invitation de L. Moutinot, conseiller d'Etat en charge du DI. Dans la suite (juillet) : mise en consultation du projet de loi sur les ASM.

Formation des îlotiers à l'approche stratégique en résolution de problème par un cadre de la Sûreté du Québec.

DLS 2007 (diagnostic local de sécurité). Outil de consultation des citoyens, le DLS est à la fois un tableau de bord de la mise en œuvre de PROXIPOL et un outil d'aide à la décision par le recueil des attentes des citoyens. Après une 1ère édition en 2004, l'analyse 2007 a confirmé l'importance de la coordination et du partenariat en matière de sécurité au quotidien et de sentiment d'insécurité. Ce dernier est en particulier lié aux nuisances générées par certaines incivilités (scènes perçues comme relevant de la consommation ou du trafic de drogue, salissures et abandons d'objets sur la voie publique). Le rapport complet et ses annexes est disponible sur le site <http://www.ge.ch/police/a-votre-service/statistiques/>.

Collaboration cantonale. Protocole de collaboration et d'intervention DIP-DI dès la rentrée scolaire d'août 2005. Exemple concret de partenariat formalisé et s'inscrivant dans le cadre de PROXIPOL. Réflexions et avis de droit sur la notion de secret partagé.

Protocole de collaboration et d'intervention FASE – DEJ – Police : processus initié par la FASE (Fondation genevoise d'animation socioculturelle) et concrétisé en partenariat avec la DEJ (Délégation à la Jeunesse de la Ville de Genève) et la Police cantonale. Ce protocole reprend la structure du protocole DIP-DI en l'adaptant aux spécificités des territoires et des actions d'animation de la FASE et de la DEJ. Des forums (novembre) ont permis aux responsables des centres de loisirs et de quartiers, aux travailleurs sociaux, aux cadres des postes et aux îlotiers de la gendarmerie, ainsi qu'aux cadres de brigades de police judiciaire, en premier à la brigade des mineurs, de travailler ensemble sur des situations types sous l'angle des dispositions prévues par le protocole.

Collaboration intercantonale et fédérale. Sur le plan romand et tessinois, la décision a été prise en décembre 2006 de faire du groupe de tireurs d'élite de la gendarmerie genevoise l'unique groupe de spécialistes. Des critères techniques, de compétences et également économiques ont conduit à cette nouvelle étape de coordination régionale.

Le groupe TERO (Tireurs d'Elite ROmands) est officiellement né le 24.09.07 par la validation du concept, de l'organisation et de la couverture des coûts par la CLDJP (Conférence Latine des Chefs de Départements de Justice et Police), après une première validation par la CCPC RBT (Conférence des Commandants des Polices Cantonales de Romandie, Berne et Tessin).

Collaboration internationale. Patrouilles mixtes avec la police et la gendarmerie nationales françaises en matière de lutte contre la petite et moyenne criminalité transfrontalière. Patrouilles mixtes avec la gendarmerie nationale du département de l'Ain pour la sécurité routière. Pour les deux types d'activité, en moyenne deux patrouilles hebdomadaires.

... Perspectives 2008 - 2009

PréDiRe. Campagne systématique à chaque rentrée scolaire. Tout au long de l'année, actions spécifiques liées au comportement des usagers de la route (notamment vitesse et état du conducteur).

Prostitution. Des inquiétudes apparaissent quant au contrôle de la prostitution à Genève en lien avec l'extension de l'UE. Des ressources supplémentaires devront peut-être être affectées au contrôle du « monde de la nuit ».

CYCLOPE. Dispositif de vidéosurveillance sur la voie publique (aspect préventif, aide à la décision et constitution d'éléments de preuve). Loi ouvrant un crédit d'investissement de 4,698 millions de francs destiné à financer ce système d'imagerie vidéo adoptée le 24.01.08 par le Grand Conseil. Déploiement prioritaire pour l'EURO 08 sur les principaux points de passage. Voir le versant « protection du milieu diplomatique » ci-dessous.

ProxiCoDE : outil d'aide à la conduite décentralisée des postes et brigades. Objectif : renforcer la capacité d'analyse et de décision des postes et brigades à partir des données du Journal des événements (P2000). Mise en production 2^{ème} semestre 2008.

Collaboration cantonale. Collaboration et répartition des tâches entre la police et les ASM, en attente de la décision du Grand Conseil sur le projet de loi.

Protocole DIP-DI. Intégration de la notion de secret partagé dans le cadre de l'évolution du protocole de juin 2005.

Protocole FASe – DEJ – Police : signature le 01.07.08 et mise en application.

Collaboration intercantonale et fédérale. TERO (01.01.08). Entrée en vigueur du concordat romand et tessinois.

Accord cadre entre la République et Canton de Genève et la Confédération suisse représentée par le Département fédéral des finances sur la collaboration entre la Police cantonale et le Corps des gardes-frontière, respectivement l'Administration fédérale des douanes (entrée en vigueur : deuxième semestre 08).

Collaboration internationale. Mise en œuvre de l'accord révisé en 2007 entre la Confédération helvétique et la République française relative à la coopération transfrontalière en matière judiciaire, policière et douanière (Accord de Berne). Cet accord permet notamment la mise à disposition de forces de maintien de l'ordre en cas d'événements majeurs – comme cela a été le cas pour l'EURO 08 – et la poursuite des infractions LCR au niveau binational.

Elargissement des patrouilles mixtes pour la sécurité routière à la gendarmerie nationale de la Haute-Savoie.

Garantie de la sécurité du milieu international et de la protection de l'Etat

La sécurité du milieu international comprend un triple aspect. Il s'agit tout d'abord de la protection du milieu aéroportuaire (contrôle migratoire des passagers au départ et à l'arrivée, contrôle de l'authenticité des documents d'identité pour le compte de la Confédération, sécurité des compagnies, contrôle des colis et des bagages de soute). La prestation porte ensuite sur la sécurité du milieu diplomatique (organisations internationales, ambassades et consulats), qu'il s'agisse de la gestion de réceptions diplomatiques, de protection de personnalités ou encore de la surveillance des sites selon divers dispositifs en fonction du degré de menace identifié par la police fédérale. Finalement, il s'agit de la protection de l'Etat. Cette dernière relève pour une large part d'une compétence fédérale (notamment en matière de prévention des actes de terrorisme), pour laquelle la police genevoise fournit des prestations. Finalement, ce domaine comprend toutes les mesures visant au maintien de la sécurité intérieure, soit la prévention des dangers liés au terrorisme, au service de renseignements prohibé, à l'extrémisme violent et à la violence lors de manifestations sportives, ceci en étroite concertation avec le service d'analyse et de prévention (SAP).

Evénements, réalisations 2007 ...

Dès le 1er mars 2007, entrée en fonction d'un officier spécialisé en charge de la coordination du renseignement pour toute la police.

Planification du renforcement par l'armée du dispositif de sécurité de l'Aéroport de Genève, de ses installations dans l'avant-terrain, ainsi que des zones sensibles déterminées comme telles par les services compétents de la Confédération.

Patrouilles motorisées 24/24 dans le milieu diplomatique et dans le milieu aéroportuaire. Patrouilles pédestres dans le milieu aéroportuaire durant les heures d'ouverture de l'aéroport.

595 (597 en 2006) opérations au profit des compagnies aériennes à risque et 260 (2006 : 148) interventions pour colis suspects.

Engagements du Détachement de Protection Rapprochée (DPR) durant l'année 2007 : 401 opérations (395 en 2006).

... Perspectives 2008 - 2009

CYCLOPE. Renforcer la sécurité du milieu diplomatique, par l'installation de caméras de surveillance (ONU, OMC, certaines missions). Ces dernières permettront d'agir plus rapidement lors d'événements particuliers, en complément à la présence humaine sur certains objectifs. Loi ouvrant un crédit d'investissement de 4,698 millions de francs destiné à financer ce système d'imagerie vidéo adopté le 24.01.08 par le Grand Conseil. Déploiement au cours du deuxième semestre 2008 sur les sites diplomatiques.

AMBA CENTRO : dispositif tenu actuellement par l'armée. Elaboration d'un concept permettant la reprise échelonnée par la police des tâches effectuées par l'armée contre indemnisation par la Confédération.

Validation par le Conseil d'Etat de l'ordre de mission à l'armée se rapportant au renforcement du dispositif de sécurité de l'Aéroport International de Genève et de ses zones sensibles avec diffusion à titre prévisionnel au Commandant de la rég ter 1.

Exécution des tâches relatives à la police des étrangers

Selon l'art. 3, lettre e (LPol), la police cantonale est chargée « de la police des étrangers, pour autant que celle-ci n'incombe pas au directeur de l'office cantonal de la population ». Cette prestation porte notamment sur l'application des dispositions pénales de la Loi sur le séjour et l'établissement des étrangers (LSEE) : constats des infractions et leur traitement judiciaire (enquêtes). S'y ajoutent des activités qui relèvent du suivi et du traitement administratifs des dossiers (refoulements suite à une décision de l'officier de police, d'un juge ou à la sortie de la prison, réadmissions, acheminements et remises à des autorités tierces, présentations aux consulats, remises à la rue des personnes non refoulables...).

Evénements, réalisations 2007 ...

Dans le cadre de la migration (Aéroport) : 249 personnes n'ont pas été admises en Suisse durant l'année 2007 (567 en 2006) , 24 demandeurs d'asile ont été refusés, 109 ont été acceptés. 956 visas délivrés.

Plan mendicité. Action conjointe des autorités cantonale et municipale de la Ville de Genève reposant sur une série de mesures policières, sanitaires et sociales. Première phase (16.11 au 01.12) : recensement des mendiants et contrôle des autorisations pour les musiciens de rue par la gendarmerie et les ASM. Intervention de la voirie pour évacuer les sites (ponts) et accueil des personnes par le service social de la Ville pour un maximum de 10 nuits.

Deuxième phase (dès 01.12) : création du Groupe d'ilotage communautaire (GIC) composé à part égale de gendarmes et d'ASM, pour approfondir les mesures et les contacts avec la population des mendiants et pour procéder à des contrôles réguliers (148 personnes contrôlées à partir du 17.11.07 au 31.12). Les personnes interpellées en situation irrégulière sont remises à l'Office Cantonal de la Population (OCP) en vue de leur expulsion sur la base de la LSEE (loi fédérale sur le séjour et l'établissement des étrangers), respectivement de la LEtr (Loi sur les étrangers, dès le 01.01.08).

Refoulements. Sur le plan plus général, les difficultés subsistent quant aux refoulements de ressortissants, notamment maghrébins, qui ont commis des délits sur notre territoire. Il est attendu des mesures sur le plan fédéral en matière d'accords de réadmission.

Le nombre des refoulements continue à diminuer en 2007. Pour rappel, la forte baisse enregistrée en 2006 est due en partie (env. 20%) à la reprise des contrôles frontières en gare de Cornavin par le Corps des gardes-frontière (CGFr), à partir du 1^{er} juillet.

	Nombre	variation annuelle
2002	4'719	-19%
2003	4'912	4%
2004	4'528	-8%
2005	3'498	-23%
2006	1'847	-59%
2007	1'140	-67%

... Perspectives 2008 - 2009

Entrée en vigueur des accords SCHENGEN. Reprise par le CGFr (Corps des gardes-frontière) des points de contrôle migration à l'aéroport (départs – arrivées). Suivi des divers dossiers Schengen.

Mendicité. Mise en application de la loi modifiant la loi pénale genevoise (mendicité – E 4 05), exécutoire dès le 29.01.08.

Renseignements et traitement des demandes émanant du public

Cette prestation s'inscrit dans le mandat général de la police de renseigner et de gérer l'assistance requise. Elle comprend notamment la gestion des interventions concernant divers accidents (de travail, de plongée, etc., hors circulation routière), de traitements de disparitions (fugues) d'enfants, d'adultes et particulièrement de personnes âgées ou handicapées ou de disparitions du milieu hospitalier, de sauvetages (bateaux et véliplanchistes en difficulté). Une autre série d'interventions porte sur la réponse à des appels de détresse ou d'aide (tentatives de suicide, malaises, chutes sur le domaine public ou privé, personnes qui ne répondent plus ou vivant dans un appartement insalubre) ou encore la découverte de personnes perdues ou désorientées.

Cette prestation porte également sur la redirection d'appels au 117 destinés à d'autres services d'urgence (144, 118), de même que sur la fourniture de renseignements les plus divers...

Evénements, réalisations 2007 ...

L'activité du personnel administratif de la gendarmerie, en particulier les commises, est largement liée à cette prestation : 23 personnes (16 dans les postes, 5 à la brigade du trafic (BTR) et 2 à la centrale d'engagement – CECAL) sont affectées à ces tâches. Les policiers en général, et plus particulièrement les gendarmes, répondent également à de nombreuses sollicitations verbales. La mise en production du nouveau système d'engagement (SAE) vise à améliorer la disponibilité du 117, tout en apportant une réponse aux autres demandes.

Adaptation des heures d'ouverture au public des postes de police, sur la base de l'observation des volumes de réquisitions et de la fréquentation de chaque poste.

Introduction de *call takers* à la centrale d'engagement. Ces collaborateurs administratifs gèrent les appels en journée et dirigent uniquement les appels nécessitant un engagement vers les opérateurs policiers.

Par ailleurs, le tableau ci-dessous recense les interventions de police relevant du devoir de prêter assistance, notamment à partir de l'appel de personnes s'inquiétant pour des proches ou des anonymes.

Premiers secours et urgences sociales
Journal des événements de P2000

	2003	2004	2005	2006	2007	Variation 2007 / 2006
accidents de chantier	62	58	81	76	76	0.0%
accidents de travail	32	26	17	27	22	-18.5%
accidents domestiques	8	8	13	5	3	-40.0%
accidents de plongée	4	2	1	1	1	0.0%
accidents divers	168	138	144	147	161	9.5%
sauvetages - bateaux en difficulté	30	48	43	30	41	36.7%
sauvetages - véliplanchistes	5	12	11	3	8	166.7%
disparitions - enfants	110	154	177	165	148	-10.3%
disparitions - personnes âgées/handicapées	47	58	35	49	44	-10.2%
disparitions - milieu hospitalier	112	111	86	81	104	28.4%
personne perdue découverte par la police	86	92	108	97	108	11.3%
chute sur le domaine privé/public	331	252	240	228	230	0.9%
personne ivre/sous médicaments/endormie	363	340	383	373	333	-10.7%
personne dérangée/détresse psychiatrique	319	394	412	449	464	3.3%
internement à Belle Idée, volontaire ou non	233	237	299	267	243	-9.0%
personne qui ne répond plus	153	228	210	259	229	-11.6%
appartement insalubre	13	19	18	17	8	-52.9%
tentative de suicide	123	84	139	138	112	-18.8%
assistance de la force publique	326	360	354	343	322	-6.1%
conflit d'autorité parentale	231	205	105	188	194	3.2%
affaire de drogue/malaise	19	11	17	13	9	-30.8%
social - divers	780	945	1'232	1'367	1'551	13.5%
Total de la sélection	3'555	3'782	4'125	4'323	4'411	2.0%

... Perspectives 2008 - 2009

Optimisation du SAE (système de l'aide à l'engagement) du point de vue de l'intégration de la téléphonie, de l'analyse cartographique et statistique.

Recrutement, formation, soutien et systèmes d'information

Ce domaine ne concerne pas une prestation GE-Pilote, mais des activités internes à la police qui relèvent des infrastructures au sens large du terme, puisque cela porte tant sur les ressources humaines, recrutement, formation de base et continue, que sur les systèmes d'information.

Evénements, réalisations 2007 ...

Recrutement et prévention. Présence pour la promotion du recrutement et/ou des conseils de prévention lors des événements suivants (sélection) :

- ✓ Conférence à l'Université du 3^{ème} âge le 20 février
- ✓ Salon de l'automobile du 1^{er} au 11 mars
- ✓ Journée sportive le 17 mars
- ✓ Salon de l'Etudiant (Swissup) du 27 avril au 1er mai
- ✓ Forum Uni-Emploi, 9-10 mai
- ✓ Journée Prévention Police, 12 mai
- ✓ *NRJ Music Tour* le 15 juin
- ✓ *Temps Présent (TSR 1, 16 août)* diffusion du film *Des bleus dans la police*, sélection suisse au Festival du film documentaire de Nyon 2007
- ✓ Journée des Filles, 8 novembre
- ✓ Journées portes ouvertes : un mercredi par mois (spécialement recrutement mais également prévention générale).

Formation. Création de la ligne 0800 800 844 (ligne verte dans la perspective de l'EURO 08) : montage, formation du personnel par le service de presse de mai 07 à mai 08.

Systèmes d'information. COPP : Conduite opérationnelle du personnel de la police : consolidation de l'implantation et validation des règles de calcul.

Transfert automatisé des bulletins d'hôtels – mise en production pour un premier hôtel. Projet démarré en 2001, visant à rationaliser la récolte des bulletins d'hôtels et leur exploitation (contrôles informatiques immédiats).

... Perspectives 2008 - 2009

Recrutement et prévention. Poursuite des portes ouvertes, des actions de prévention générale et ciblée.

Formation. Formation aux procédures découlant de la mise en application des accords de SCHENGEN (1^{er} semestre 2008), sur la base d'une plate-forme *e-learning*.

Adaptation des procédures internes et formation au nouveau code de procédure pénale unifié (2009).

Organiser l'introduction du diplôme de policier pour les collaborateurs genevois avec entrée en vigueur en 2008. Ce diplôme est le niveau 2, après le brevet fédéral. Il s'intègre dans le concept général de formation suisse.

Systèmes d'information. COPP. Mise en production des autres modules : feuille de service et gestion des absences, mobilisation.

Mise en production des derniers modules de Police 2000 : ABIRAP, TPAO.

Mise en production de l'application de gestion des traces forensiques à la brigade de police technique et scientifique (01.01.2008).



Transfert automatisé des bulletins d'hôtels – élargissement à différents hôtels et systèmes d'information de gestion hôtelière.

SwissPollIndex : base de données fédérales des personnes avec antécédents. Genève fait partie des cantons pilotes, l'expérience reposant sur une ordonnance fédérale. Pour la suite du projet, la base légale devrait entrer en vigueur en automne 2008. Il s'agit de la LSIP, loi fédérale sur les systèmes d'information de police de la Confédération. Rappelons que ce projet est discuté depuis 1991 et doit permettre la consultation par une seule interrogation des dossiers de police dans tous les cantons.

Gestion électronique des dossiers de police (GED). Rationaliser la constitution et la consultation des dossiers de police par leur numérisation.

Divers indicateurs statistiques

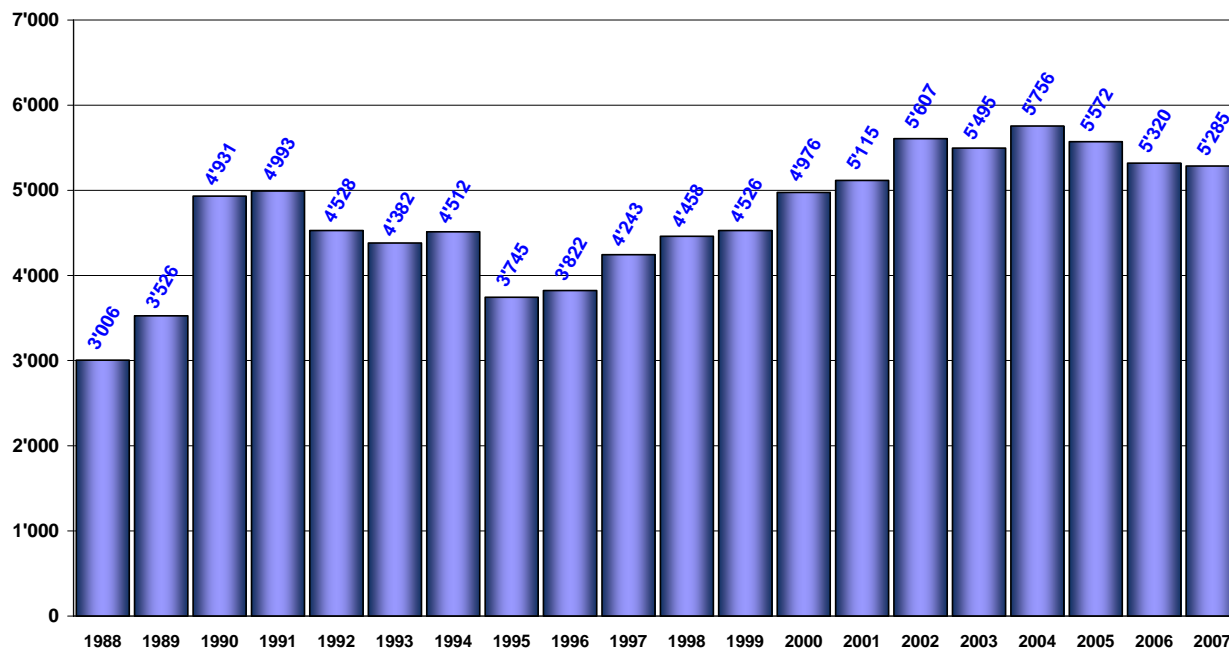
Total des infractions 2007 au code pénal, y compris les tentatives

Infractions au Code Pénal Suisse en 2007	2007			Total 2006	Variation 2007/2006
	Infractions réalisées	Tentatives	Total 2007		
I. Infractions contre la vie et l'intégrité corporelle	2'294	38	2'332	2'068	12.8%
CPS 111-116 Homicide (intentionnel)	6	29	35	40	-12.5%
CPS 117 Homicide par négligence	11	0	11	5	120.0%
CPS 122-123 Lésions corporelles, graves et simples	1'449	2	1'451	1'257	15.4%
CPS 118-121, 125-129, 133-136 Autres atteintes à l'intégrité corporelle	828	7	835	766	9.0%
II. Infractions contre le patrimoine	43'615	2'203	45'818	45'755	0.1%
CPS 139 Vol par introduction furtive	1'081	17	1'098	1'089	0.8%
CPS 139 Vol par effraction	3'832	1'046	4'878	4'787	1.9%
CPS 139 Vol à la tire	4'122	21	4'143	3'984	4.0%
CPS 139 Vol à l'étalage	452	11	463	526	-12.0%
CPS 139 Vol de véhicule	4'348	389	4'737	5'448	-13.1%
CPS 139 Effraction de véhicule	3'211	472	3'683	4'054	-9.2%
CPS 139 Vol sur / dans un véhicule	2'026	38	2'064	1'741	18.6%
CPS 139 Autre vol	8'021	59	8'080	8'603	-6.1%
CPS 139 Vol à l'astuce	1'760	34	1'794	1'597	12.3%
CPS 139 Vol à l'arraché (sans violence)	458	12	470	442	6.3%
CPS 140 Brigandage	430	27	457	348	31.3%
CPS 144 Dommages à la propriété	6'764	0	6'764	5'946	13.8%
CPS 144 Dommages à la propriété (avec vol)	5'472	1	5'473	5'599	-2.3%
CPS 146 Escroquerie	385	40	425	402	5.7%
CPS 156 Extorsion et chantage	15	6	21	22	-4.5%
CPS 137-138, 141-143 bis, 144 bis-145, 147-153, 155, 157-172 ter Autres infractions contre la propriété, le patrimoine et les droits pécuniaires	1'238	30	1'268	1'167	8.7%
III. Infractions contre l'honneur & le domaine secret ou privé CPS 173-179 novies	1'018	1	1'019	881	15.7%
IV. Crimes ou délits contre la liberté	5'011	74	5'085	4'478	13.6%
CPS 180 Menaces	864	0	864	737	17.2%
CPS 186 Violation de domicile	4'032	70	4'102	3'623	13.2%
CPS 181-185 Autres crimes ou délits contre la liberté	115	4	119	118	0.8%
V. Infractions contre l'intégrité sexuelle	361	19	380	373	1.9%
CPS 187 Mineurs	95	7	102	84	21.4%
CPS 190 Viol	46	9	55	61	-9.8%
CPS 188, 189, 191-193, 194, 195-199 Autres infractions contre l'intégrité sexuelle	220	3	223	228	-2.2%

Infractions au Code Pénal Suisse en 2007	2007			Total 2006	Variation 2007/2006
	Infractions réalisées	Tentatives	Total 2007		
VI. Crimes ou délits contre la famille CPS 213-220	264	5	269	254	5.9%
VII. Crimes ou délits créant un danger collectif	210	4	214	264	-18.9%
CPS 221 Incendie intentionnel	183	4	187	237	-21.1%
CPS 222-230 Autres infractions créant un danger collectif	27	0	27	27	0.0%
X. XI. FAUX CPS 240-257 Fausse monnaie et autres falsifications	636	7	643	568	13.2%
XII. Crimes ou délits contre la paix publique : CPS 260 bis (actes préparatoires)	1	0	1	2	-50.0%
VIII, IX, XII, XV Autres délits contre l'ordre et les autorités publics CPS 231-239, 258-260, 260ter-283, 287-295, 303-311	211	1	212	414	-48.8%
XV. Infractions contre l'Autorité publique	398	5	403	339	18.9%
CPS 285 Violence ou menace contre les autorités et les fonctionnaires	130	2	132	102	29.4%
CPS 286 Opposition aux actes de l'autorité	268	3	271	237	14.3%
XVI, XVI Autres délits CPS 296-302, 312-332	34	0	34	22	54.5%
XVII. Délits contre l'administration de la justice CPS 305 bis, 305 ter Blanchissage d'argent	21	1	22	17	29.4%
TOTAL INFRACTIONS AU CODE PENAL	54'074	2'358	56'432	55'435	1.80%

Arrestations selon le type et la source légale

Arrestations 1988 à 2007



Répartition des arrestations, selon le type de décision

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	variation 2007 / 2006
Les arrestations comprennent :							
- les mandats des officiers de police	5'084	4'816	5'079	4'904	4'834	4'735	-2.0%
- les notifications des mandats cantonaux	298	344	316	326	263	267	1.5%
- les notifications des mandats internationaux	3	4	3	4	1	1	0.0%
- les mandats de l'Instruction	32	30	22	30	33	30	-9.1%
- les mandats du Parquet	0	0	0	0	0	0	.
- les mandats du Tribunal de la Jeunesse	48	52	70	67	51	80	56.9%
- autres cas	142	249	266	241	138	172	24.6%
Arrestations	5'607	5'495	5'756	5'572	5'320	5'285	-0.7%

Répartition des mandats des officiers de police (OP), selon la source légale de l'infraction

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	variation 2007 / 2006
Total des mandats OP*	5'084	4'816	5'079	4'904	4'834	4'735	-2.0%
- dont infractions au code pénal (CP)	2'386	2'570	2'561	2'828	2'984	2'801	-6.1%
- dont infractions aux stupéfiants (LStup)	922	1'322	1'093	1'101	1'078	1'153	7.0%
- dont infractions au séjour des étrangers (LSEE)	1'500	1'515	1'393	1'045	1'145	1'008	-12.0%
- dont infractions à la circulation (LCR)	599	580	635	721	834	716	-14.1%

* le mandat peut contenir des infractions relevant de plusieurs sources (CP et autres lois).



Total des accidents 2007 – page de synthèse

1.1 Total général

Totaux annuels	2002	2003	2004	2005	2006	2007	Variation
Total des accidents	4350	3961	3914	3758	3560	3640	2.20%
Différence		-389	-47	-156	-198	80	
en %		-9.82%	-1.20%	-4.15%	-5.56%	2.20%	

1.2 Accidents avec blessé(s)

Totaux annuels	2002	2003	2004	2005	2006	2007	Variation
Accidents avec blessé(s)	1346	1332	1305	1207	1182	1182	
Différence		-14	-27	-98	-25		
en %		-1.05%	-2.07%	-8.12%	-2.12%		

Blessés

Totaux annuels	2002	2003	2004	2005	2006	2007	Variation
Personnes blessées	1707	1667	1631	1446	1478	1430	-3.36%
Différence		-40	-36	-185	32	-48	
en %		-2.40%	-2.21%	-12.79%	2.17%	-3.36%	

1.3 Accidents Mortels

Totaux annuels	2002	2003	2004	2005	2006	2007	Variation
Accidents mortels	19	22	24	15	16	15	-6.67%
Différence		3	2	-9	1	-1	
en %		13.64%	8.33%	-60.00%	6.25%	-6.67%	

Victimes

Totaux annuels	2002	2003	2004	2005	2006	2007	Variation
Personnes tuées	19	22	28	16	16	19	15.79%
Différence		3	6	-12		3	
en %		13.64%	21.43%	-75.00%		15.79%	

1.4 Accidents « Dégâts Matériels »

[Sommaire](#)

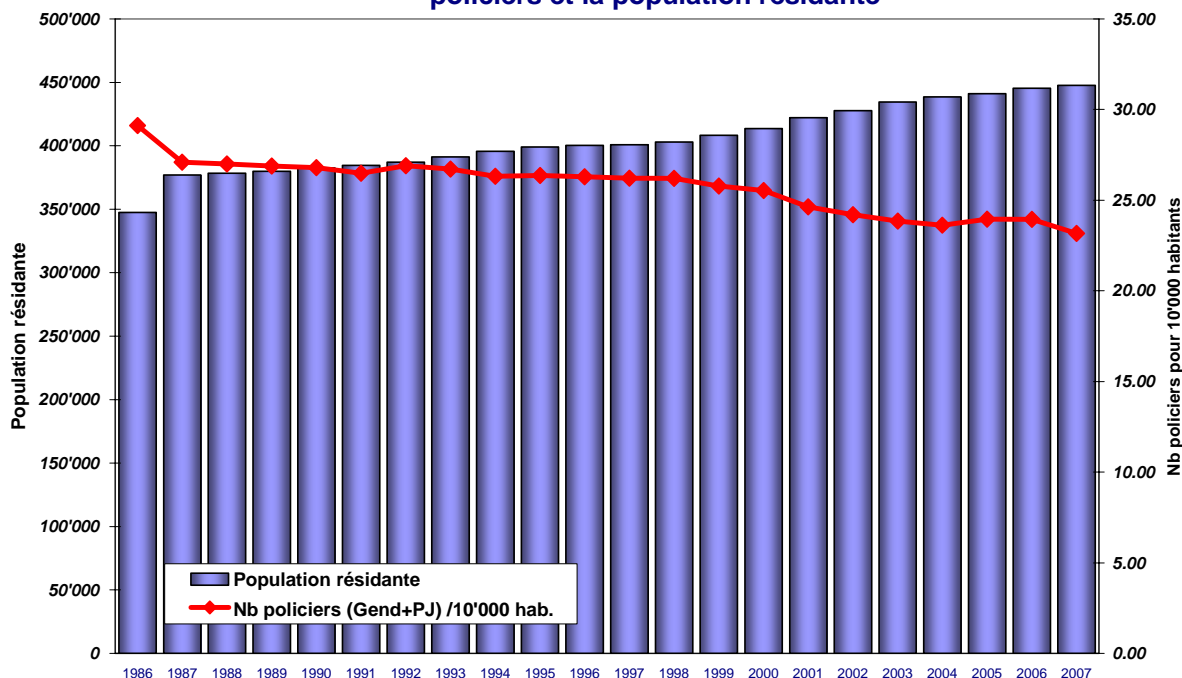
Totaux annuels	2002	2003	2004	2005	2006	2007	Variation
Dégâts matériels	2990	2614	2595	2540	2366	2447	3.31%
Différence		-376	-19	-55	-174	81	
en %		-14.38%	-0.73%	-2.17%	-7.35%	3.31%	

Effectifs de la Police et heures supplémentaires (solde cumulé)

Effectifs de la Police fin décembre 2007

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	variation 2007 / 2006
Etat-major de la Police *	10	12	12	12	14	13	-7.14%
Gendarmes *	758	759	755	770	774	776	0.26%
Inspecteurs & inspectrices *	277	277	281	286	292	291	-0.34%
Collaborateurs administratifs	355	345	372	388	381	379	-0.52%
PSI	170	191	210	198	198	198	0.00%
Au total *	1'570	1'584	1'630	1'654	1'659	1'657	-0.12%

Evolution du rapport entre le nombre de policiers et la population résidente



Le graphique ci-dessus, construit à partir de la population résidente, ne prend de ce fait pas en compte la population effectivement présente sur le territoire genevois, qu'il s'agisse des navetteurs (vaudois ou frontaliers), des fonctionnaires internationaux et des Suisses domiciliés en France voisine. Le bassin de population quotidiennement desservi est donc sous-estimé. Cette sous-estimation est encore plus marquée si l'on prend en compte la population de passage (affaires et tourisme).

Heures supplémentaires effectuées par la Police

	solde cumulé global	variation par rapport à l'année précédente
1999	461'578	--
2000	142'182	-69%
2001	234'087	65%
2002	284'773	22%
2003	439'885	54%
2004	454'394	3%
2005	525'296	16%
2006	589'563	12%
2007	533'738	-9%

Usage de la contrainte par la force publique et principaux types d'intervention

Usage de la contrainte par la force publique

Situation au 31 janvier 2008	2003	2004	2005	2006	2007	variation 2007 / 2006
Cas d'usage de la contrainte *	1227	1236	1090	1203	1107	-7.98%
- dont usage de la contrainte seule	730	798	710	819	550	-32.84%
- dont usage avec intervention de médecins	448	387	344	345	570	65.22%
- dont usage avec doléances c/policiers	241	216	163	150	255	70.00%
- dont usage avec plaintes pénales c/policiers	62	37	28	17	28	64.71%

* Le total est inférieur à la somme des rubriques en raison des diverses combinaisons possibles.

Usage de la contrainte: principaux types d'interventions*

Situation au 31 janvier 2008	2004	2005	2006	2007	% du total
LStup	462	322	384	325	29.36%
LSEE / rupture de ban	234	230	408	421	38.03%
Opposition / violence contre fonctionnaire	540	374	433	361	32.61%
Infractions contre le patrimoine	212	213	253	246	22.22%
Total	1'236	1'090	1'203	1'107	100.00%

*Combinaisons possibles.

Plaintes pénales contre des policiers

Plaintes pénales contre des policiers

Situation au 31 janvier 2008	2002	2003	2004	2005	2006	2007	variation 2007 / 2006
Plaintes classées	39	76	51	40	29	34	
Procédures en cours ou recours	1	3	1	7	5	25	
Plaintes retirées	1	3	2	4	0	0	
Condamnations	0	0	1	1	0	0	
Total des plaintes pénales contre des policiers	41	82	55	52	34	59	73.53%

Policiers blessés. En 2007, 67 policiers ont été blessés lors d'intervention avec un tiers (voies de faits, agressions ; en 2006 : 81 ; 2005 : 48).

Cellule « Debriefing-Police » au profit des collaborateurs de la Police : 9 interventions (19 en 2006).